

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2023-2024

ÉCOLE : École secondaire Franco-Niagara
DATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2024

EN DATE DU : 2023-10-10
DATE DE RÉVISION : Octobre 2023

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève : **Gavin Champagny et Inès Kaouachi**

Nom de la direction de l'école : **Chantale Carette** (Direction), **Elaine Carlson** (équipe de direction)

Membre du personnel enseignant : **Donna Gouliaeff**,

Membre du personnel non-enseignant : **Stephanie Tisi, Terra Webster, Geneviève Girard et Marie-Claude Leclerc**

Nom du parent, tuteur ou tutrice : **Isabelle Dion**

Nom du conseiller pédagogique de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : **Meriem Abou-Saoud**

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : **Marianne Wiley**

1. Énoncés de politiques :

L'intimidation :

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire.

2. Définition de l'intimidation :

Selon la [Loi sur l'éducation](#), « intimidation » s'entend d'un comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois,

a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

- soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,
- soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école,

b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine

ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers.

On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition d'« intimidation », le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

Cyberintimidation

On entend en outre par intimidation, pour l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

- a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne;
- b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet;
- c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents, tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2023, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2024, cultiver au sein de l'école un état d'esprit et sentiment d'appartenance positif chez les élèves.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
- Tournois sportifs pour valoriser le sens de collaboration, d'inclusion et d'appartenance.	-Promouvoir les valeurs de l'école : Fierté, Engagement, Succès -Fierté parmi les élèves	-Les enseignants - équipe de direction	-mensuel
- Activités parascolaires (GEF, Leadership, Sports, Jeux de société)	-Développer les habiletés variées, l'estime de soi et l'engagement de tous les élèves	-Membres du personnel	-Tout au long de l'année

Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2024, promouvoir au sein de la communauté scolaire des pratiques d'équité et d'éducation inclusive.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
- Rencontres et interventions préventives régulières auprès des élèves ayant des besoins particuliers de la part de l'équipe des services à l'élève : travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et l'équipe de direction.	-Les élèves vivent du succès académique -Moins d'absences -Moins de conflits interpersonnels	Travailleuse sociale, aide-enseignantes, enseignante ressource et l'équipe de direction.	Tout au long de l'année
- Offrir une série de 3 ateliers 'Courage' de COPA. Ces ateliers seront précédés par une formation pour le personnel enseignants ainsi que les parents.	Voir le résultat de satisfaction à la suite d'un sondage en ligne pour les parents, le personnel et les élèves	Lynne Hadley Tracey Mater et l'équipe de la direction	19, 20 et 21 mars 2024
- Mise en place de stratégies de différenciation pédagogique (un accent particulier en maths avec de l'accompagnement et une formation en 3 parties pour l'enseignante du français en ce qui a trait au nouveau curriculum) afin de	-Tous les élèves vivent du succès académique -Moins de comportements en salle de classe	Enseignantes de français et maths Accompagnatrice en maths Enseignante ressources Équipe de direction	Tout au long de l'année

mieux répondre aux besoins et défis des élèves afin d'assurer une bonne estime de soi.

- **Assurer la mise en œuvre du nouveau curriculum de français et maths**

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2023, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : Créer un environnement positif dans la salle de classe et au sein de l'école

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
- Activités parascolaires (GEF, Leadership, Sports, Jeux de société, activités artistiques et collaboratrices)	-Développer les habiletés variées, l'estime de soi et l'engagement de tous les élèves - augmenter les HAHT (voir résultats de Sophie McQueen)	-Membres du personnel - équipe de direction	Tout au long de l'année
- Assurer une supervision adéquate des élèves en tout temps et revoir notre plan de surveillance active.	- Diminuer les comportements pendant les moments non-structurés afin d'avoir une réduction de rapports d'incidents violents	-Membres du personnel	-Horaire au début de l'année et révisé au besoin
- Favoriser et maintenir une relation de collaboration et communication entre tous les intervenants : parents, membres du personnel et direction.	-augmenter la présence des membres de la communauté dans nos activités -augmenter nos interventions cohésives auprès des élèves	-Parents -Membres du personnel -Direction	Tout au long de l'année
- Initiatives au niveau de la santé, santé mentale entre autres par les élèves pour les élèves via Écoles Saines (Franco-Saine chez nous) pour la certification d'Osbie	-Développement de leadership de la part d'élèves du palier intermédiaire en collaboration avec le secondaire par l'organisation d'activités de l'équipe Franco-saine et ÉcoÉcole.	-Équipe d'élèves, -infirmière et -travailleuse sociale -personnel enseignant des 2 paliers	De septembre à mai
- Intervention et consultation de la part de la travailleuse sociale, de l'infirmière, d'un policier ou autre intervenant pertinent au besoin.	-Offrir des interventions pour les élèves avec des besoins en santé mentale ou en comportement	-TS -Infirmière -Policier - équipe de direction -Enseignant ressources	-Au besoin pendant l'année
- Créer un alliance 2SLGBTQ+ et se rencontrer pendant l'année	-Mettre en place un comité pour offrir une occasion aux élèves de se réunir et de poser des questions. Créer un sentiment d'appartenance	-Animatrice culturelle -Mme Gouliaeff -Mme Mater	-septembre et pendant l'année

<ul style="list-style-type: none"> - ÉcoÉcole pour harmoniser des pratiques de recyclage efficaces durables qui seront émuloées à domicile. Conscientiser les élèves à se préoccuper que questions par rapport à la protection de l'environnement. 	<p>-Développement de leadership de la part d'élèves du palier intermédiaire et secondaire en travaillant en collaboration inter-paliers en voie d'atteindre la certification argent cette année. Améliorer l'efficacité du recyclage des bacs gris à 100% et former les élèves par les élèves pour réduire la contamination dans les bacs bleus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Mme Duguay -Mme Craig - Joel B (représentant du GEF pour l'environnement) - équipe de direction -Concierge en chef -Représentants au palier élémentaire 	<p>-octobre à juin</p>
--	--	---	------------------------

Priorité 2 de l'école : Reconnaître les signes d'anxiété et les besoins en santé mentale chez les élèves et pouvoir y répondre.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres et interventions préventives régulières auprès des élèves ayant des besoins particuliers de la part de l'équipe des services à l'élève : travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et l'équipe de direction. 	<p>-Mettre en place un soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers</p>	<p>Travailleuse sociale, aide-enseignantes, enseignante ressource et l'équipe de direction.</p>	<p>Tout au long de l'année -Au début de chaque semestre</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Discussions, au besoin, lors des réunions du personnel et des rencontres du Conseil d'école pour revoir les besoins et les stratégies à mettre en place. 	<p>-Diminuer les épisodes de changements inquiétants (humeur ou comportements) auprès des élèves par l'entremise d'interventions plus efficaces en vue de diminuer les cas chez les élèves et réduire le nombre de situations problématiques.</p>	<p>Travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et l'équipe de direction.</p>	<p>Tout au long de l'année</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Formations offertes aux membres du personnel selon l'offre du Conseil scolaire : Intervention non-violente en situation de crise, ASSIST, Prévention du suicide et promotion de la vie, soutien au comportement positif, etc. 	<p>-Outiller le personnel face à des moyens d'intervention efficaces à employer pour éviter des situations problématiques qui requièrent les services de la travailleuse sociale.</p>	<p>Aide-enseignantes Enseignante ressource Travailleuse sociale Le personnel enseignant L'équipe de direction</p>	<p>Tout au long de l'année</p>

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2023, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : Harmoniser au sein de l'école les pratiques d'intervention, de sensibilisation et d'harmonisation en matière d'intimidation

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
- Le code de vie et les attentes au niveau du comportement attendu en salle de classe, dans les couloirs, aux récré et à partir des médias sociaux et formellement abordé en début d'année.	-les élèves sont en mesure d'identifier et de contrer des situations d'intimidations afin d'y remédier -le code de vie est connu de tous -diminution des situations qui contreviennent au code de vie	Personnel enseignant L'équipe de direction	Tout au long de l'année

- Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention en novembre (19 au 25 novembre 2023)	-Activité pour sensibiliser les élèves de leurs rôles et responsabilités ainsi que leurs droits en lien avec l'intimidation	Équipe Franco-saine Membres du personnel L'équipe de direction	Semaine anti-intimidation
- Mise en place d'outils de dénonciation (code QR affiché) : pour assurer la possibilité de dénonciation discrète des FRANCONIAGARA@CSVIAMONDE.CA	-Les élèves utilisent l'outil pour dénoncer les actes d'intimidation	Élèves Personnel scolaire Direction	Continue tout au long de l'année
- Garder un registre électronique des incidents d'intimidation et autres écarts de conduite à l'aide de Forms	-Permettre de prévoir une augmentation d'écarts de conduite et d'intervenir pour contrer les effets et mener à la diminution des incidents	Personnel scolaire L'équipe de direction	Tout au long de l'année
- Communiquer avec les parents, tuteurs ou tutrices, s'il y a lieu	-Collaboration avec les parents -communication fréquente par l'intermédiaire de l'heβδο acheminé par courriel.	Enseignants Parents	Tout au long de l'année
- Enseigner au besoin, des stratégies pour gérer le cas d'intimidation ainsi que les habiletés de communication et de résolution de conflit	-Les élèves utilisent des stratégies appropriées et développent des habiletés pour mieux gérer les conflits -Diminution de conflits	Enseignante ressource Enseignants Aide-enseignants L'équipe de direction	Tout au long de l'année
- Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs ou tutrices, aux élèves et aux membres du personnel enseignant	Une harmonisation et une collaboration parmi les membres de la communauté -diminution de la disparité dans la gestion des conflits	Enseignante de français dans le cadre du cours et enseignants de MTT	Tout au long de l'année
- Temps dédié pendant les moments de développement professionnels pour discuter le PPIMI	-Les membres du personnel seront au courant du plan et l'importance d'intervenir (rencontres du personnel)	Tous les membres du personnel	Journées pédagogiques/réunions du personnel/équipe école

Priorité 2 de l'école : Harmoniser au sein de l'école les pratiques de gestions de comportements inappropriés.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
- Code de conduite de l'école remis et expliqué à tous les élèves et envoyé numériquement à chaque parent (par la poste et courriel en 7^e) ainsi qu'affiché sur le site web de l'école.	-Attentes claires des comportements sont affichés sur le site internet de l'école Envoyé aux parents par courriel à la rentrée	Personnel enseignant Secrétaires L'équipe de direction	Début de l'année
- Présenter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et l'afficher dans le salon du personnel et sur OneNote	-Attentes claires des comportements placé sur le OneNote Présenté lors de la journée pédagogique du 24 nov	L'équipe de direction	Le 24 novembre

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel prend au sérieux toutes les allégations d'intimidation, y compris de cyberintimidation, et agit rapidement, avec tact et sollicitude, dans son suivi auprès des élèves qui divulguent ou signalent des incidents ayant rapport à des actes d'intimidation. Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel qui travaille directement avec les élèves (administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et autres membres du personnel scolaire) réagit à tout comportement d'élève susceptible de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu'il est sécuritaire de le faire. Le comportement visé désigne tout comportement inapproprié et irrespectueux observé à n'importe quel moment à l'école et à l'occasion de tout événement lié à la vie scolaire, y compris dans les environnements d'apprentissage virtuels. (NPP144)

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
Présenter les politiques et procédures sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs ou tutrices, aux élèves et aux membres du personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • Code QR pour dénoncer des situations d'intimidation • Courriel à FrancoNiagara@csviamonde.ca

